

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LA HATPLC A ACCOMPLI DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

Page 3

CAF

DOMINATION ALGÉRIENNE DANS L'ÉQUIPE TYPE DE LA JOURNÉE EN LIGUE DES CHAMPIONS

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5161 | Mardi 10 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INTEMPÉRIES

CIRCULATION RÉTABLIE ENTRE BOUIRA ET TIZI OUZOU

Page 16

CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET L'EMPLOYABILITÉ

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À NOUAKCHOTT

Page 3



LE BARRAGE VERT SERA RELANCÉ

UN ALLIÉ NATUREL CONTRE LE BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE

Page 5



RETOUR DE LA PLUIE ET DE LA NEIGE

LA SAISON HIVERNALE SEMBLE REPRENDRE SES DROITS

Page 4

Communiqué de la réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs et à des questions intéressant les citoyens, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant notamment l'allocation touristique, l'allocation du hadj, l'état d'avancement des projets ferroviaires et le Plan agricole 2024-2025, ainsi qu'à des questions intéressant les citoyens.

Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, suivie de la présentation du rapport d'étape sur l'état d'avancement de la numérisation globale par Madame la ministre Haut-commissaire à la numérisation, ainsi que des autres points à l'ordre du jour, le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

*** Concernant l'allocation touristique :**

- Monsieur le président de la République a décidé de porter l'allocation touristique à 750 euros par voyageur algérien majeur et à 300 euros par voyageur algérien mineur, à compter de janvier 2025, honorant ainsi l'un de ses principaux engagements envers les Algériens visant à améliorer les standards de bien-être. Un décret exécutif fixant les modalités d'obtention de cette allocation sera publié.

*** Concernant l'allocation du hadj :**

- Monsieur le président de la République a décidé de porter l'allocation du hadj à 1000 dollars par pèlerin algérien, à compter de la prochaine saison de hadj.

*** Concernant les indemnités pour les dégâts occasionnés par les inondations enregistrées en septembre dernier dans certaines wilayas :**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présenté un rapport détaillé faisant état de l'indemnisation de 1.564 familles pour les sinistres subis par le mobilier domestique et les équipements électroniques, à hauteur de 250.000 DA par famille, et de l'octroi de 824 aides financières.

Dans le cadre de la réhabilitation de 2.960 habitations, une aide de 700.000 DA a été versée à chaque famille et 344 autres familles ont été relogées.

Par ailleurs, la constatation et la classification des dégâts subis par les agriculteurs sont à leur phase finale avant d'entamer l'indemnisation

en nature à travers toutes les wilayas concernées, en fonction des assurances et de



l'ampleur des dégâts. - Monsieur le président de la République a salué les efforts consentis par le ministère de l'Intérieur et les différents services de l'Etat pour perpétuer la tradition consistant à être aux côtés des citoyens en période de crises et de catastrophes, en vue d'atténuer l'impact de ces circonstances difficiles avec la diligence requise.

- Monsieur le président de la République a ordonné d'accélérer le règlement définitif de ce dossier avant la fin de l'année en cours, en procédant au recensement et à l'indemnisation de tous les cas impactés à travers toutes les wilayas concernées.

*** Plan agricole 2024-2025**

- Monsieur le président a donné instruction pour l'adoption d'une vision prospective claire et précise à même d'assurer,

la disponibilité des produits agricoles sur le marché national en quantités suffisantes, avant d'aller vers l'exportation des produits ayant enregistré un excédent notable cette saison. - Monsieur le président a enjoint d'adopter une stratégie intégrée pour réduire l'importation, tout en mettant à profit le nouveau Plan national d'exploitation des eaux usées, qui aura un impact positif sur la production agricole.

- Monsieur le président a également salué les efforts déployés dans le secteur de l'agriculture, dont l'impact est aujourd'hui palpable.

*** Concernant l'état d'avancement des projets ferroviaires :**

- Monsieur le président a enjoint d'accélérer la mise en œuvre du plan de mod-

ernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire en adéquation avec les mégaprojets à haut rendement économique, en accordant la priorité absolue à la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset et à l'interconnexion avec les pays du voisinage africain.

- Monsieur le président a également ordonné, dans le même contexte, au Groupe de travaux maritimes, créé récemment, d'entamer, séance tenante, le désensablement des petits et moyens ports comme ceux de Boudis à Jijel, de Bejaïa, de Annaba, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Cap Djinnet, de Ténès et de Dellys.

Le Conseil des ministres a clôturé ses travaux par l'approbation de décrets présidentiels couvrant les domaines de coopération internationale ».

DÉGÂTS OCCASIONNÉS PAR LES INONDATIONS Le président de la République enjoint d'accélérer le règlement définitif du dossier d'indemnisation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a enjoint lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, d'accélérer le règlement définitif, avant la fin de l'année en cours, du dossier d'indemnisation pour les dégâts occasionnés par les inondations enregistrées en septembre dernier dans certaines wilayas. Concernant les indemnités pour les dégâts occasionnés par les inondations enregistrées en septembre dernier dans certaines wilayas, «le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présenté un rapport détaillé faisant état de l'indemnisation de 1.564 familles pour les sinistres subis par les meubles et les équipements électroniques, à hauteur de 250.000 DA par famille, et de l'octroi de 824 aides financières», précise un communiqué du Conseil des ministres.

«Dans le cadre de la réhabilitation de 2.960 habitations, une aide de 700.000 DA a été versée à chaque famille et 344 autres familles ont été relogées», ajoute la même source.

Par ailleurs, «la constatation et la classification des dégâts subis par les agriculteurs sont à leur phase finale avant d'entamer l'indemnisation en nature à travers

toutes les wilayas concernées, en fonction des assurances et de l'ampleur des dégâts», souligne le communiqué.

A cet égard, le président de la République a salué «les efforts consentis par le ministère de l'Intérieur et les différents services de l'Etat pour perpétuer la tradition consistant à être aux côtés des citoyens en période de crises et de catastrophes, en

vue d'atténuer l'impact de ces circonstances difficiles avec la diligence requise». Dans le même sillage, le président de la République a enjoint d'«accélérer le règlement définitif de ce dossier avant la fin de l'année en cours, en recensant et en indemnisant tous les cas impactés à travers l'ensemble des wilayas concernées».



CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET L'EMPLOYABILITÉ :

Le président Tebboune à Nouakchott

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a quitté hier Alger à destination de la Mauritanie pour participer à la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité qui se tient à Nouakchott, la capitale de la République islamique de Mauritanie. Cette conférence, d'une importance majeure pour l'avenir des jeunes Africains, vise à aborder des enjeux fondamentaux concernant l'éducation, la formation des jeunes et leur employabilité sur le continent.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

À son départ, le président Tebboune a été salué à l'Aéroport international



Houari-Boumediene par le Premier ministre Nadir Larbaoui et le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire. À son arrivée à Nouakchott, le président Tebboune a été chaleureusement accueilli par son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans un geste de fraternité entre les deux nations. Cette rencontre souligne l'engagement des deux pays à renforcer leur coopération dans le

domaine de l'éducation et de la jeunesse, tout en favorisant le développement de politiques qui soutiennent l'employabilité des jeunes et leur insertion professionnelle. La conférence à laquelle participe le président Tebboune réunit des responsables politiques et des experts de divers pays africains afin de discuter des stratégies à adopter pour améliorer l'accès à l'éducation et l'emploi des jeunes, en particulier dans un contexte de défis socio-économiques complexes. H. M.

DIPLOMATIE

Ahmed Attaf discute avec ses homologues du Soudan et du Koweït

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, lundi, deux entretiens téléphoniques avec ses homologues, le ministre des Affaires étrangères du Soudan, M. Ali Youssef, et le ministre des Affaires étrangères du Koweït, M. Abdullah Ali Al-Yahya. Lors de son entretien avec M. Youssef, les deux ministres ont abordé les derniers développements de la situation au Soudan, un pays frère. Ils ont mis en avant le rôle déterminant joué par l'Algérie, en tant que membre arabe du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour soutenir la sécurité, la stabilité, la souveraineté et l'unité territoriale du Soudan. Les deux responsables ont aussi discuté des relations fraternelles entre les deux pays et ont évoqué les perspectives de renforcer leur coopération bilatérale dans les mois à venir. Dans le même cadre, M. Attaf a également eu une conversation avec le ministre des Affaires étrangères du Koweït, M. Abdullah Ali Al-Yahya. Les deux ministres ont passé en revue l'état actuel des relations bilatérales exceptionnelles entre leurs pays et ont évoqué les développements régionaux et internationaux. Ils ont exprimé leur volonté commune de continuer à développer et à approfondir leur coopération sur divers dossiers d'intérêt mutuel. Ces échanges illustrent l'engagement continu de l'Algérie à renforcer ses liens avec ses partenaires arabes et à jouer un rôle de premier plan dans la gestion des crises régionales et internationales. R.N.

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

Chaib reçoit des membres du Parlement représentant la communauté nationale à l'étranger

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a reçu, lundi au siège du ministère, à sa demande, des membres du Parlement représentant la communauté nationale à l'étranger, lors d'une séance de travail consacrée à l'examen, à la concertation et à l'échange de vues sur la situation, les préoccupations et les besoins de la communauté, indique un communiqué des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre, M. Chaib a mis en avant «le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux enfants de l'Algérie à l'étranger et la nécessité d'être à l'écoute de leurs préoccupations dans le cadre d'une méthodologie de travail fondée sur la concertation, pour une prise en charge optimale et efficace de leurs revendications et la promotion de leur participation au renouveau et au développement nationaux que connaît notre pays», précise le communiqué. Cette rencontre a pour objectif de «perpétuer la tradition de concertation et de coordination entre le ministère et les représentants de la communauté au Parlement», selon la même source. R.N.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION:

La HATPLC a accompli de nombreuses réalisations

La présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a affirmé hier à Alger que la HATPLC avait accompli, en deux ans, de nombreuses réalisations, dont l'élaboration et le lancement officiel de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la journée d'information intitulée «Renforcer la transparence de la vie publique et la bonne gouvernance : une garantie pour l'intégrité de demain», organisée sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, Mme Mousserati a précisé qu'«après deux ans d'existence, la Haute Autorité a accompli de nombreuses réalisations, à commencer par l'élaboration et le lancement officiel de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dont la réalisation a atteint, au cours du deuxième semestre de 2023, un taux de 51,37% de l'ensem-

ble des mesures prévues pour cette période». Elle a également souligné que le réseau algérien de la transparence «Narakom» a enregistré, jusqu'en décembre courant, l'adhésion de 320 associations, de 24 laboratoires de recherche et de 8 organes médiatiques, tandis que 16 signalements de suspicion de corruption ont été enregistrés, émanant pour la plupart d'associations. Selon la responsable, 10 secteurs ministériels et 6 établissements publics ont été ciblés, lesquels ont adhéré volontairement au processus d'adoption de l'indice de performance «Nazaha» comme outil de prévention contre la corruption, se félicitant de la réactivité des établissements publics ciblés, en assurant la mise en œuvre des différentes mesures prévues dans la matrice. D'autre part, Mme Mousserati a salué le progrès enregistré dans l'opération de déclaration des biens en 2023 pour les élus, ainsi que les concernés par les fonctions supérieures, soulignant que «le développement, à l'avenir, d'une plateforme électronique spécifique sera de nature à faciliter l'opération davantage». Dans le cadre de l'accord

de coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Mousserati a fait état de la création d'un Master académique en matière de prévention et de lutte contre la corruption au titre de l'année universitaire 2024/2025 avec l'inscription de 22 étudiants au niveau de l'Ecole nationale supérieure de Management de Koléa, 25 autres à l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques d'Alger et 40 étudiants à l'université «Kasdi Merbah» de Ouargla, outre 1303 étudiants répartis à travers 39 centres universitaires de la formation continue. Concernant la recherche scientifique, l'intervenante a rappelé l'Initiative de la HATPLC, menée en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la création d'un laboratoire de recherche mixte entre la Haute autorité, l'Université de Blida 2, l'université d'Alger 3, le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread). R.N.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

EN GESTION

DES CATASTROPHES :

La Protection civile algérienne en visite en Tchéquie

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, a visité la République tchèque, où il a pris connaissance des différentes structures de la direction générale des services de pompiers et de secours. Des réunions de travail ont été organisées entre les deux parties, axées sur l'échange d'expériences et de savoir-faire dans le domaine de l'aide internationale.

La délégation algérienne a présenté un exposé complet sur la structure de la Protection civile algérienne, ainsi que l'organisation et la structure de l'unité nationale de formation et d'intervention, du centre national de coordination opérationnelle, et des mécanismes de coordination et de secours en cas de grandes catastrophes.

Un accent particulier a été mis sur l'expérience algérienne dans la gestion des catastrophes et les efforts de l'État pour prendre en charge les victimes, en mettant en évidence les récents incendies de forêts et inondations comme exemples.

Le côté tchèque a salué les efforts de la Protection civile algérienne, notamment son intervention lors du séisme en Turquie.

Les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération et d'échanger des expériences dans la gestion et la maîtrise des catastrophes. À cette occasion, une invitation a été adressée à la partie tchèque pour effectuer une visite de travail en Algérie.

TRANSPORT MARITIME :

Sayioud ordonne d'accélérer l'acquisition de ces équipements

Le ministre des Transports, Said Sayioud, a tenu hier, dimanche, une réunion spéciale au siège du ministère, en présence du président-directeur général du groupe des services portuaires, du directeur général du port d'Alger et du directeur général du groupe des services communs des institutions portuaires.

Après avoir pris connaissance du plan d'équipement des institutions portuaires avec divers équipements, présenté par les responsables des institutions nationales, Sayioud a ordonné d'accélérer l'acquisition et la mise en service des équipements programmés, soulignant son intervention personnelle, si nécessaire, avec les différents acteurs et parties prenantes, afin de résoudre les difficultés et lever les obstacles qui empêchent l'accélération de leur arrivée dans les ports, et de réaliser les objectifs visés dans les plus brefs délais.

R.N.

RETOUR DE LA PLUIE ET DE LA NEIGE

La saison hivernale semble reprendre ses droits

La pluie et la neige sont enfin de retour. Voilà qui devrait être une bonne nouvelle! Les jours de pluie et surtout de neige qui s'est abattue à hauteur de plus de 1000 mètres ont suffi pour rassurer la population et des agriculteurs en particulier angoissés car la persistance du beau temps a laissé planer un climat d'appréhension quant au risque de sécheresse.

PAR : IDIR AMMOUR

Il faut dire que des craintes ont été émises par les paysans qui appréhendaient une saison agricole catastrophique après que les derniers mois aient été marqués par une sécheresse qui ne disait pas son nom. Le spectre de la sécheresse semble, donc, s'éloigner peu à peu, du moins pour le moment, après avoir hanté les paysans durant ces dernières semaines, pour ne pas dire des mois. Le mercure a même connu une importante baisse côté température. Le bulletin en question a même annoncé des neiges sur les hauteurs de plus de 1000 mètres. Qui dit froid, dit précautions à prendre pour se protéger et protéger son entourage et surtout éviter ainsi de gros dégâts. Des frais qui seraient plutôt fâcheux. Des précautions doivent être prises, notamment avec les appareils de chauffage en



sachant que des équipements qui ne sont pas bien entretenus ou qui sont obsolètes augmentent les risques d'incendie et de pollution intérieure. Il est alors indispensable d'entretenir les appareils adéquats et également penser à réviser le système de ventilation et ramoner les conduites. D'ailleurs, les différents services tels que la protection civile ne cessent d'alerter aux risques que peut engendrer un tel laisser-aller. Concernant l'invité tant attendu et tant sollicité, en l'occurrence, dame pluie, on se rappelle que des prières ont été organisées à cet effet à travers les différentes mosquées du pays. Ainsi, les fidèles ont effectué Salat Al Istisqaa (rogations pour la pluie). Une prière collective sur laquelle tous les espoirs ont été suspendus. Ce qui est sûr c'est que ces averses ne pourront faire que des heureux. Étant donné qu'elles se

sont fait trop désirer. Ces pluies sont plus que les bienvenues, compte tenu de la situation hydraulique inquiétante que le pays traverse. L'été était difficile, rappelons-nous, et nous avons pu le surmonter grâce aux réserves stratégiques. Néanmoins, le niveau des barrages demeure, selon les autorités officielles, en-deçà de ce qui est nécessaire. Les pluies, qui continuent de s'abattre sur toutes les régions du pays, constituent une chance de rattraper le stress hydrique enregistré en début d'année et de reconstituer les réserves en eau au niveau des barrages en exploitation. Elles ont aussi un impact sur l'agriculture et les réserves souterraines. Les espoirs sont permis, d'autant que les meilleurs apports hydriques sont généralement attendus dans les prochains mois.

I.A.

INSTALLATION DU CONSEIL CONSULTATIF :

Nouveau conseil pour les personnes handicapées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et des Questions de la femme, Soraya Mouloudji, a supervisé, ce lundi, la cérémonie d'installation des membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées pour un nouveau mandat, sous la présidence du professeur Tabeti Djamel.

Dans son discours, la ministre a souligné que l'État algérien, en particulier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé une attention particulière et un grand intérêt aux personnes handicapées, en raison de la prise de conscience de leurs capacités et de la conviction de l'importance de leur participation active à la construction sociale et au développement du pays. Ainsi, le secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et des Questions de la femme s'efforce de les soutenir et de les accompagner en renforçant leurs droits dans tous les domaines de la vie, d'autant plus que l'Algérie a ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées en

2009. En parallèle, un ensemble de lois spécifiques aux personnes handicapées a été mis en place, fondé sur l'engagement constant envers les principes fondamentaux de l'égalité et de l'égalité des chances, a ajouté la ministre.

Elle a souligné que les efforts du Conseil national des personnes handicapées doivent se concentrer, à l'avenir, sur le traitement efficace et objectif des grands dossiers liés à ce domaine, tels que la prévention du handicap, l'éducation, l'enseignement et la formation des enfants et des adolescents handicapés, ainsi que le soutien à l'insertion professionnelle, économique et sociale, en plus des aides sociales pour garantir des soins nécessaires et complets.

La ministre a également invité les membres du nouveau conseil à assumer leur rôle, en tant qu'organe consultatif, pour préparer les axes de la politique nationale en faveur des personnes handicapées, en proposant des stratégies et des programmes visant à améliorer les droits des personnes handicapées et en

veillant à leur participation à l'élaboration de ces programmes, ainsi qu'aux activités qui les concernent, en coordination avec les différents secteurs ministériels et les organismes publics. Elle a également insisté sur l'importance d'inclure la société civile dans l'amélioration de cette catégorie. Souad Mouloudji a également mentionné que le ministère, à travers ses programmes, cherche à garantir une prise en charge efficace des personnes handicapées, en coordination et coopération avec les secteurs ministériels et les organismes publics concernés, et en impliquant la société civile dans une approche participative globale et multidimensionnelle, visant principalement à répondre aux aspirations des personnes handicapées. Il convient de noter que le Conseil est un organe consultatif auprès du secteur en matière de handicap, composé de cadres provenant de différents secteurs ministériels et organismes publics, ainsi que d'experts du milieu associatif.

R.N.

LE BARRAGE VERT SERA RELANCÉ

Un allié naturel contre le bouleversement climatique

Des instructions du Président de la République ont été données au gouvernement pour relancer le projet du barrage vert. Un vaste programme de reboisement de 43 millions d'arbres à l'horizon 2035. L'année 2025 sera décisive pour cette action.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En effet, le barrage vert qui constitue le poumon de l'Algérie s'étend sur une surface de 3,7 millions d'hectares touche 13 wilayas et 183 communes.

C'est l'une des réalisations historiques de l'Algérie durant les années 1970. Mais, cette vaste surface végétale a subi des altérations ces dernières années qui ont nécessité une intervention des pouvoirs

publics pour la préserver contre les aléas du bouleversement climatique.

Aussi, indique-t-on, le gouvernement devra relancer le projet d'extension du barrage vert dès l'année 2025 à travers de vastes campagnes de reboisement qui impliquent tous les secteurs.

Il est prévu ainsi d'étendre sa superficie à 4,7 millions d'hectares et de commencer par la plantation de 2 millions d'arbres pour chaque région du pays. « Il est urgent de régénérer ce projet sous forme de protection de cet écosystème aux multiples avantages » a plaidé il y a quelques mois une spécialiste en agronomie.

Dans le contexte actuel où les menaces de sécheresse et d'aridité des sols ne sont pas à écarter, l'Algérie dispose d'importantes ressources de végétation qui peuvent réduire l'effet de serre du réchauffement en accentuant les reboisements.

Les spécialistes en environnement appellent « à l'implication des populations locales dans ce vaste projet » et mettent un plan de qualité « des espèces végétales qui présentent aussi bien un intérêt économique et écologique ».

Sur le côté financier, l'Algérie a obtenu un financement de 10 milliards de dinars provenant du fond mondial onusien qui concerne un ensemble de pays faisant face à la sécheresse de longue durée. Il y a également des incitations pour les jeunes à travers des projets de protection de la végétation où des micro-entreprises peuvent être constituées avec un soutien financier de l'Etat.

Les associations nationales et locales ne sont pas en reste puisque des avantages sont accordés pour des participations à l'implantation des arbustes sous différentes formes.

Le barrage vert ne doit pas être perçu comme un simple rempart contre l'avancée du désert mais un écosystème où toutes les ressources peuvent aider à l'essor économique. Selon une étude du ministère de l'Hydraulique, près de 6 milliards de m³ d'eaux souterraines peuvent être exploitées grâce à l'extension de cette ceinture verte. Ces eaux peuvent servir à l'irrigation agricole et à l'alimentation potable en résorbant le déficit hydrique.

F. A.

SAFEM À NIAMEY

Le stand Algérie attire une attention particulière

L'artisanat algérien présent au Salon international de l'artisanat pour la femme (Safem), qui se tient jusqu'au 15 décembre à Niamey (Niger), attire une attention particulière chez les visiteurs, indique un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La participation algérienne au Safem (Niamey, 6-15 décembre) qui se fait à travers la Chambre de l'artisanat et des métiers de Mostaganem avec cinq artisans issus de différentes wilayas du pays, s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre du programme de coopération algéro-nigérien dans ce domaine », précise le ministère. Au stand Algérie, la ministre de l'Artisanat et du Tourisme du Niger, accompagnée de l'ambassadeur algérien à Niamey, a reçu des explications détaillées sur les produits artisanaux exposés, dont des vêtements traditionnels, des objets en cuivre, des bijoux et des tissus traditionnels, de la céramique artistique, des huiles naturelles, des produits locaux dérivés de la datté, reflétant « la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien », selon la même source. A cette occasion, les différents habits traditionnels authentiques reflétant l'identité et l'élégance algériennes, comme le kaftan, le karako, les robes kabyle et chaouïe, la gandoura sétifienne, etc, ont été mis en valeur.

SONELGAZ

Adjal examine avec le vice-président de la Banque mondiale pour la région Mena les moyens de renforcer la coopération

Le P-dg de Sonelgaz, Mouard Adjal, a reçu le vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), Ousmane Dione, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du groupe public. Lors de la rencontre qui a eu lieu, dimanche, au niveau de la Direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants des deux établissements, dans le cadre du programme de coopération internationale de Sonelgaz et du renforcement de ses partenariats, M. Adjal a mis en avant les

potentialités économiques importantes du groupe dans son domaine de compétence énergétique, la formation, la fabrication et les énergies renouvelables, ainsi que les grands pas franchis en matière d'exportation. Il a rappelé que Sonelgaz représentait dans la région « un opérateur énergétique fiable » et « un pôle industriel important à même de concrétiser plusieurs projets stratégiques, notamment à la faveur de la politique d'investissement instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », selon le communiqué. « Une politique qui

ouvre les portes devant tous les investisseurs et opérateurs économiques étrangers dans le cadre du principe gagnant-gagnant », a ajouté M. Adjal, soulignant que le groupe était ouvert à la coopération fructueuse avec la Banque mondiale, en tant qu'institution financière fiable. De son côté, M. Dione a souligné « la place importante de Sonelgaz sur le marché économique mondial et africain », saluant « la performance remarquable du groupe durant l'été 2024 », selon la même source. En effet, « Sonelgaz compte parmi les rares sociétés énergétiques à

l'échelle mondiale à avoir assuré la continuité du service malgré les températures exceptionnelles enregistrées dans le monde cette année », a-t-il fait observer. Dione a, par ailleurs, indiqué que la Banque mondiale s'intéressait à la coopération avec Sonelgaz, au titre d'« une vision efficace à long terme », notamment en matière d'énergies renouvelables et de production d'énergie solaire, ainsi que dans le cadre du projet de réseau interconnecté entre les pays de l'Afrique du nord.

R.N.

BM

L'Algérie est en mesure de réaliser une croissance économique plus soutenue dans un avenir proche

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), Osmane Dione a affirmé, dimanche à Alger, que l'économie algérienne est en mesure de réaliser une croissance économique plus soutenue dans un avenir proche, notant l'évolution qualitative du partenariat entre l'Algérie et l'institution financière internationale. M. Dione a indiqué, lors de sa rencontre avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, en présence de la délégation l'accompagnant, que « l'Algérie peut faire plus en matière de croissance de son PIB, et de manière plus accélérée », mettant en avant le taux de croissance enregistré par le pays ces dernières années, estimé à 4% par an, avec un retour au rythme de croissance d'avant la crise sanitaire du Covid-19 en peu de temps. Le représentant de la BM a précisé, à ce propos, qu'il s'agissait de « bons résultats obtenus grâce aux efforts des autorités algériennes, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », saluant « la trajectoire économique positive du pays ». M. Dione considère que les performances réalisées par l'économie algérienne ces dernières années la rapprochent de celles accomplies par certaines économies émergentes à travers le monde, « un objectif qui reste à la portée de l'économie algérienne et de ses institutions ». Il a également souligné que l'Algérie était capable de « réaliser les mêmes performances économiques que beaucoup de pays émergents, comme le Vietnam », soulignant d'autre part que le partenariat entre l'Algérie et la BM,

« actuellement fructueux et solide, est appelé à se renforcer davantage ». Dione a rappelé le rôle de l'institution financière dans la lutte contre la pauvreté à travers le monde, à travers son financement de projets de développement couvrant divers secteurs, afin d'atteindre l'objectif de prospérité partagée entre les nations. Le même responsable a indiqué que la BM a récemment reçu des engagements d'un montant de 100 milliards de dollars, via le service d'octroi de prêts à faible taux d'intérêt, en soutien aux pays à faible revenu, et ce, dans les trois années à venir. La Banque encourage l'économie algérienne à soutenir le secteur privé national et les investissements directs étrangers (IDE), afin de réduire les dépenses de l'Etat, tout en renforçant les entreprises nationales et en les accompagnant pour obtenir de plus grandes parts sur les marchés étrangers, a-t-il dit. Le marché africain, a-t-il ajouté, est un « marché important et prometteur » pour les produits algériens appelant à saisir les opportunités de coopération avec la BM, notamment en ce qui concerne les programmes d'échange technique et de formation. La BM est « prête à renforcer le partenariat avec l'Algérie, en vue de parvenir à des résultats concrets, à même d'accélérer la dynamique positive dans laquelle l'Algérie s'est engagée », a-t-il soutenu. De son côté, M. Boughali a mis en avant les progrès réalisés par l'économie algérienne au cours des dernières années, notamment à travers les réformes opérées dans plusieurs secteurs, tels que les finances, l'investissement et la numérisation, ce qui se reflète dans la crois-

sance qui ne cesse de progresser en dépit de la conjoncture internationale difficile et peu favorable. Ces réalisations ont été mises en évidence dans les rapports de la BM, qui a salué le taux de croissance (4%), et l'augmentation des revenus des Algériens, ce qui a permis à l'Algérie de passer à la catégorie des pays à revenu moyen, a-t-il précisé. Evoquant la contribution du Parlement algérien et de la diplomatie parlementaire aux réformes économiques en cours, M. Boughali a souligné que l'APN aspire à développer la coopération avec la BM en matière de formation des parlementaires et des cadres de l'Assemblée. Il a, en outre salué « le soutien de la BM à l'Algérie pour faire face aux changements climatiques, notamment à travers son partenariat avec la Délégation nationale aux risques majeurs (DNRM) pour diagnostiquer ces risques et s'y préparer », appelant à développer le partenariat avec cette institution financière mondiale dans le domaine de la gestion des ressources en eau et du dessalement d'eau de mer. A noter que le dernier rapport de la BM sur le suivi de la situation économique en Algérie, pour l'automne 2024, a mis en avant « la solide performance économique du pays » avec une croissance économique de 3,9% au premier semestre 2024. Cette croissance diversifiée a été soutenue par un secteur agricole résilient, selon le rapport de la BM qui précise que le pays a connu « une amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3% durant les neuf premiers mois de 2024 ».

R.N.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCO rejoint l'ESS à la position de dauphin, la JSK au pied du podium



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

**Le CSC renverse Simba SC (2-1) et s'installe
en tête de son groupe**



LIGUE 1 MOBILIS

Le MCO rejoint l'ESS à la position de dauphin, la JSK au pied du podium

Le MC Oran, vainqueur dimanche soir à domicile face à l'US Biskra (1-0), a rejoint provisoirement l'ESS Sétif à la position de dauphin, au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que la JS Kabylie est revenue de loin pour arracher une victoire à la maison face à NC Magra (2-1), à l'occasion de la 12e journée de la compétition.

Le MC Oran, qui restait sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire (deux défaites et un nul, NDLR), a retrouvé le sourire en décrochant un succès aux forceps, face à une accrocheuse équipe de l'USB.

Il a fallu attendre la 78e minute de jeu pour assister à l'unique but de la partie, marqué par le défenseur Aggoun (78e). Les Oranais ont longtemps buté sur l'excellent portier de la formation des "Ziban", Melala, mais ce dernier a fini par se montrer impuissant face au tir, en pleine surface, du défenseur Aggoun. Rien ne va plus, en revanche, chez l'USB, qui n'a plus goûté à la victoire depuis cinq matchs, et se trouve à un point du premier relégable, le Paradou AC (15e, 9 pts), qui compte quatre matchs en moins.

Dans son nouveau ancre de Hocine-Aït-Ahmed, la JSK s'est donnée des frayeurs devant son public, en concédant l'ouverture du score signée Kemoukh (26e). Mais l'avantage du Nedjm de Magra n'aura duré que quelques minutes, puisque les Canaris sont parvenus à renverser la vapeur, en égalisant d'abord par le maître à jouer Boudebouz peu avant la pause (43e), avant que l'attaquant burkinabé, Ouattara, ne marque le but de la délivrance en fin de match (83e).

Un succès important qui permet aux Jaune et Vert de préserver la dynamique (3 victoires et 2 nuls, NDLR), mais également de se positionner au pied du podium, avec en sus deux matchs en



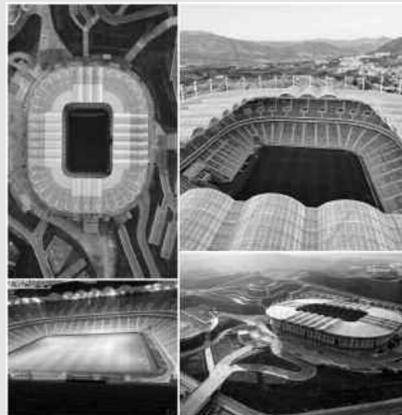
moins. De son côté, le NCM retombe dans ses travers, et concède sa cinquième défaite depuis le début de la saison, lui qui restait sur une belle série de deux succès et un nul, lors des trois précédentes journées. Dans les autres matchs de cette 12e journée, disputés samedi, l'Entente de Sétif a réalisé une bonne opération, en allant s'imposer en déplacement face à l'USM Khenchela (3-2), au moment où l'ASO Chlef a respiré, en venant à bout à la maison de l'ES Mostaganem (2-0). Un but dans le temps additionnel du défenseur Gatal (90e+2) a permis à l'Entente, de s'emparer

provisoirement de la position de dauphin avec 18 points, à une longueur du leader, le CS Constantine (19 pts). Alors que les gars de Khenchela croyaient avoir fait l'essentiel en menant au score à la pause sur un but d'Aïboud (45e+1), l'Entente s'est révoltée en seconde période en marquant trois buts, et aligne un troisième match sans défaite. La bonne affaire de l'ESS contraste avec le désillusion de l'USMK qui fait du surplace après avoir réalisé jusque-là deux victoires et un nul, lors des trois dernières journées. De son côté, l'ASO Chlef a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer l'ES

Mostaganem (2-0). L'inévitable attaquant togolais Agbagnou a ouvert le score avant la pause (45e+3), avant que Sadahine ne permette aux siens de se mettre définitivement à l'abri en ajoutant le deuxième but (90e+7). Cette 12e journée est tronquée de quatre matchs : Paradou AC-CR Belouizdad, CS Constantine-MC El-Bayadh, Olympique Akbou-USM Alger, et MC Alger-JS Saoura, reportés à des dates ultérieures, en raison de l'engagement du MCA, du CRB, du CSC, et de l'USMA, en phase de poules des compétitions africaines interclubs, dont la deuxième journée s'est disputée ce week-end.

SPORT

Installation samedi prochain du conseil d'administration de l'EGCSTO



Le conseil d'administration de l'EGCSTO (établissement de gestion du complexe sportif Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou) sera installé, samedi prochain. L'installation du conseil d'administration se fera conformément aux dispositions du Décret exécutif n° 20-347 du 6 Rabie Ethani 1442 correspondant au 22 novembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement de gestion du complexe sportif Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou (EGCSTO).

Adel Tedjar président du conseil

Ce conseil sera présidé par l'actuel Directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, Adel Tedjar. Ainsi après plus de deux mois de fonctionnement et d'organisation par la DJS de Tizi-Ouzou, à sa tête Aziz Tahir, qui a mobilisé tous ses personnels pour encadrer les rencontres de la JS Kabylie et la dernière de l'équipe nationale face au Liberia dans les éliminatoires de la CAN 2025, le nouveau complexe aura désormais sa structure de gestion et son personnel. Il est à noter que le nouveau gestionnaire n'aura pas trop de difficultés à assumer sa mission en s'inspirant du travail effectué jusque-là par Aziz Tahir et son équipe en collaboration avec les éléments de direction des équipements publics (DEP) qui avait assuré les travaux de finition de construction de ce joyau.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le CSC renverse Simba SC (2-1) et s'installe en tête de son groupe

Le CS Constantine a pris le meilleur sur les tanzaniens du Simba SC (2-1), dimanche soir, lors de la 2ème journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (Gr. A) disputée au stade Chadid Hamlaoui de Constantine.

Les Constantinois ont affiché, dès le coup d'envoi, leur volonté de prendre le jeu à leur compte, pressant et dominant leur adversaire, mais sans se montrer réellement dangereux. Ni Houari Baouch (8') qui tire mollement dans les bras du gardien, ni Brahim Dib (13') n'arrivent à tromper la vigilance du keeper tanzanien. Ces tentatives ont néanmoins mis les "Sanafir" en confiance et leur ont permis de contrôler le début du match à leur guise grâce, notamment, à l'omniprésence de Benchaïra. Contre toute attente, c'est l'équipe visiteuse qui trouvera la faille à la suite d'un centre raté du défenseur Hussein Mohamed qui venait de déborder sur le flanc gauche, et qui voit le cuir prendre la direction de la lucarne de Boussouf lequel, trop avancé, n'apprécia pas correctement la trajectoire du ballon qui finit sa course dans les filets (24'). Un petit peu assommé par cet inattendu coup du sort, les protégés de Kheireddine Madoui semblent éprouver quelque peine à se ressaisir, butant, à chaque offensive sur la solide défense du Simba SC, et ce, jusqu'à la pause.

Les Vert et Noir montrent, au retour des vestiaires, un tout autre visage

Plus déterminés et portés par leurs supporters, les camarades de Brahim Dib se ruent vers l'attaque et voient leurs efforts rapidement récompensés à la suite d'un corner bien botté qui provoque la panique au sein de la défense tanzanienne qui s'avouera vaincue sur un but contre son camp de Hamza Abdulrazak (46'). L'équipe visiteuse n'aura même pas le temps de reprendre ses esprits puisque 4 minutes après cette égalisation, le buteur-maison, Brahim Dib, ponctue une belle action collective en inscrivant le 2è but pour donner l'avantage à son équipe d'une frappe sèche au ras du sol (50'). Dès lors, les Constantinois semblent vouloir gérer leur acquis, sans prendre trop de risques. Une stratégie qui a failli leur coûter la victoire puisque le rapide attaquant du Simba SC, Denis Prosper, s'engouffre dans la surface de réparation et se trouve à deux doigts de niveler la marque. Heureusement pour Boussouf et ses coéquipiers, le tir de Prosper est trop croisé et ne fait que raser le montant des bois (69').



L'arbitre du match siffle finalement la fin du match sur ce score de 2 buts à 1 pour le CSC à la grande joie des supporters constantinois qui eurent quelques frissons dans les dernières minutes de la rencontre, mais le talentueux gardien Boussouf ne se l'en laissera pas conter.

Grâce à ce succès, le second de rang dans le groupe A, le CSC prend les commandes de ce groupe A avec 6 points, devant Simba SC et Bravos do Maquis qui comptent 3 points chacun, tandis que le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point.

Déclarations d'après-match

Déclarations des entraîneurs recueillies par l'APS à l'issue du match ayant opposé, dimanche soir au stade Chadid Hamlaoui de Constantine, le CS Constantine au club tanzanien du Simba SC, pour le compte de la 2è journée de la coupe de la Confédération africaine de football, et qui s'est soldé par la victoire de l'équipe algérienne (2-1) :

- Kheireddine Madoui (CSC) : "Je pense que la victoire d'aujourd'hui est méritée grâce à la belle performance de nos joueurs, même si le match n'a pas été facile face à un adversaire dont les joueurs sont très en forme et dont l'organisation tactique leur vaut la deuxième place dans le championnat professionnel tanzanien. Nous avons dominé les débats mais l'adversaire nous a surpris par un but pour jouer, ensuite, avec un milieu de terrain compact qui a fermé tous les espaces, nous empêchant d'ajuster nos passes en profondeur. Durant la pause, nous avons demandé à nos joueurs de profiter des coups de pied arrêtés, qui étaient l'une des faiblesses de nos adversaires, et nous avons réussi à marquer deux buts précieux."

- Fadluragman Davids (Simba SC) : "Nous aurions aimé obtenir au moins un match nul, et nous aurions pu le faire si nous avions conservé le résultat de la première

mi-temps, mais de petits détails comme le but sur corner et un tir soudain ont changé le cours du match. Nous allons, malgré tout, jouer nos chances à fond dans ce groupe, notamment lors du prochain match contre le club tunisien de Sfax."

Le point après la 2e journée

Dimanche, 8 décembre:
CS Constantine (Algérie) - Simba SC (Tanzanie) 2-1
Bravos do Maquis (Angola) - CS Sfaxien (Tunisie) 3-2

Classement :	Pts	J	Diff
1. CS Constantine	6	2	+2
2. Simba SC	3	2	0
--- Bravos do Maquis	3	2	0
4. CS Sfaxien	0	2	-2

Déjà joués:
Simba SC (Tanzanie) - Bravos do Maquis (Angola) 1-0
CS Sfaxien (Tunisie) - CS Constantine (Algérie) 0-1

Reste à jouer :
3e journée (15 décembre):
Simba SC (Tanzanie) - CS Sfaxien (Tunisie)
Bravos do Maquis (Angola) - CS Constantine (Algérie)
4e journée (5 janvier 2025):
CS Constantine (Algérie) - Bravos do Maquis (Angola)
CS Sfaxien (Tunisie) - Simba SC (Tanzanie)
5e journée (12 janvier 2025):
Bravos do Maquis (Angola) - Simba SC (Tanzanie)
CS Constantine (Algérie) - CS Sfaxien (Tunisie)
6e et dernière journée (19 janvier 2025) :
Simba SC (Tanzanie) - CS Constantine (Algérie)
CS Sfaxien (Tunisie) - Bravos do Maquis (Angola)

NB : Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGA

Barça : les dessous des tensions avec De Jong

Les relations entre Frenkie de Jong et la direction du FC Barcelone continuent de se détériorer, une situation qui trouve ses racines dans l'été 2022. À l'époque, le club catalan, en pleine crise économique, avait tenté de transférer le milieu néerlandais à Manchester United avec l'accord de l'entraîneur Xavi. Cependant, le principal concerné avait refusé catégoriquement, préférant rester en Catalogne malgré les pressions croissantes. Selon le journal AS, la direction avait même rendu publics les détails de son contrat, provoquant un tollé et plaçant le joueur sous le feu des critiques, aussi bien du public que de la presse. Cette situation a durablement affecté la relation entre le joueur et le club, transformant son rêve barcelonais en un défi constant.

De Jong n'y arrive plus

Malgré son retour de blessure, Frenkie de Jong peine désormais à convaincre sur le terrain. Ses performances en dents de scie depuis sa réapparition, combinées à ses erreurs coûteuses, comme lors des récentes rencontres à Vigo, suscitent des interrogations. Une partie des supporters, déçus par son rendement, le perçoit désormais comme un poids financier pour le club. Ce constat s'ajoute à une série de pépins physiques et de choix tactiques qui semblent freiner son épanouissement. Autrefois enthousiaste à l'idée de porter les couleurs blaugrana, de Jong affiche aujourd'hui une relation plus distante avec le Barça, et l'inquiétude autour de son avenir ne fait qu'augmenter. De quoi voir tout doucement la fin de l'histoire apparaître, alors qu'il est encore sous contrat jusqu'en 2026 en Espagne ?

LdC : deux coups durs pour le Borussia Dortmund avant d'affronter le Barça



Le Borussia Dortmund voit son secteur défensif être lourdement affaibli, avant d'affronter le FC Barcelone, en Ligue des Champions. Pour la réception des Catalans au Signal Iduna Park, ce mercredi 11 décembre (21h), Nuri Şahin devra faire sans Niklas Süle (29 ans) et Waldemar Anton (28 ans), deux de ses défenseurs centraux les plus importants cette saison. En plus des deux internationaux allemands, le technicien turc risque de devoir également se passer de Maximilian Beier, touché et sorti lors de la rencontre de ce week-end en Bundesliga, face à Mönchengladbach (1-1) au Borussia-Park. Un casse-tête pour le BVB avant cette rencontre entre le troisième et le quatrième de la phase de ligue de la Ligue des Champions.

PSG

Nasser Al-Khelaïfi secoue le Real et le Barça

Depuis quelques années, le Paris Saint-Germain entretient des relations assez froides avec les deux géants de Liga, le Real Madrid et le FC Barcelone. Lors d'un entretien accordé à Marca, Nasser Al-Khelaïfi ne s'est pas privé pour envoyer un petit tacle aux deux écuries.

Les épisodes Neymar et Lionel Messi avec l'un et le dossier Kylian Mbappé avec l'autre n'ont pas vraiment permis au PSG de nouer des liens amicaux avec le Real Madrid et le FC Barcelone. Par-dessus le marché, la Super League, portée par les deux écuries de Liga, n'a pas arrangé les choses. Il y a quelques jours, on apprenait que 60 clubs avaient dit oui à la Super League, mais le club francilien en reste un farouche opposant. Dans les colonnes de Marca, Nasser Al-Khelaïfi a tenu à le rap-



porter, pointant par la même occasion les "erreurs de jugement" des rivaux espagnols. « La Super League n'existera pas, a lancé le président du PSG. En fait, elle n'a jamais existé, sauf dans la tête de quelques personnes qui se font des illusions. Et aujourd'hui, avec le nouveau format des trois compétitions masculines de l'UEFA et la Coupe du monde des clubs de

la FIFA remaniée, c'est encore moins possible, c'est impossible. Personne ne le soutiendra : ni les supporters, ni les joueurs, ni les médias, ni les gouvernements, ni les clubs. Vous savez que seuls deux clubs la soutiennent, j'espère qu'un jour ils se rendront compte de leur erreur de jugement et qu'ils reviendront dans la famille européenne. »

REAL MADRID

La réponse sèche de Zidane

Le Real Madrid est de nouveau en pleine forme, oubliant déjà sa cinquième défaite de la saison face à l'Athletic Club.

Carlo Ancelotti a eu un bref répit après trois victoires consécutives en Liga, mais les défaites contre Liverpool et Bilbao ont une fois de plus relancé les débats sur son avenir. Les Blancos ont rarement tendance à remplacer des entraîneurs en cours de saison, mais connaissent déjà leurs trois alternatives immédiates s'ils devaient le faire : Raul Gonzalez, Santiago Solari ou Zinedine Zidane. Cependant, Cadena SER affirme qu'il existe une réticence à voir l'un d'entre eux à la tête du club en raison de problèmes, ce qui devrait renforcer la sécurité

de l'emploi d' Ancelotti. Les Merengue planifient déjà l'arrivée de Xabi Alonso en 2025, et Zidane n'accepterait pas un retour sous contrat à court terme avant la fin de la saison. Le directeur sportif Solari pourrait prendre la relève de manière temporaire, comme il l'a fait sans succès en 2018, mais cela ferait comprendre à l'équipe qu'il s'agit d'une solution à court terme et qu'Alonso arriverait. Le risque est alors de voir les joueurs baisser de niveau pendant une longue période jusqu'à la fin de la saison.

Zidane dit non

La dernière alternative est le coach du Castilla Raul. Il a fait preuve de patience

dans ce rôle et en est actuellement à sa sixième saison à gérer les talents du centre de formation du club, mais le club craint qu'il ne soit trop performant dans ce rôle. Étant donné sa popularité auprès des supporters du Real Madrid, s'il réussissait, il pourrait être difficile de le remplacer et de nommer Alonso.

Il a récemment été démenti qu'Alonso ait pris une décision sur son avenir, mais il est largement attendu en Espagne et en Allemagne que l'entraîneur du Bayer Leverkusen soit aux commandes du club pensionnaire du Santiago Bernabeu la saison prochaine. Son contrat expire l'été prochain et il n'a pas été question d'un nouveau bail.

REAL MADRID

Youssef Lekhdim convoqué par Ancelotti face à Atalanta en LdC

Le coach du Real Madrid, Carlo Ancelotti, a convoqué l'international marocain Youssef Lekhdim, pour le prochain match contre l'Atalanta en Ligue des Champions, comptant pour la sixième journée de la compétition.

Le club madrilène a dévoilé la liste des joueurs sélectionnés pour affronter l'équipe entraînée par Gian Piero Gasperini mardi prochain. Cette liste inclut le prometteur marocain Lekhdim, aux côtés de son compatriote Brahim Diaz, devenu un atout majeur dans l'effectif d'Ancelotti. Ancelotti a décidé de convoquer pour la première fois cette saison le latéral gauche marocain Youssef Lekhdim pour remplacer le Français Ferland Mendy, absent pour trois semaines en raison d'une blessure.

À 19 ans, Lekhdim est l'un des jeunes talents les plus prometteurs du Real Madrid Castilla (équipe réserve), où il a disputé tous les matchs de la troisième division



espagnole, inscrivant un but. Le Real Madrid l'a signé en provenance du Getafe, où il a joué cette saison-là après être passé par San Fernando (2012-2013), le Rayo Vallecano (2013-2015) et Moratalaz (2015-2016). Étape par étape, le latéral gauche a franchi les étapes à La

Fábrica et la saison dernière, il s'est déjà révélé être un élément clé du Juvenil A d'Arbeloa qui a remporté le triplé. Avec un physique privilégié et combatif, Yusi s'est démarqué ces dernières années par une habileté qui se fait rare dans le football actuel : sa capacité fantastique à centrer. Malgré son profil offensif, le joueur de la formation madrilène se distingue également dans les tâches défensives. Une bonne pioche pour le coach des Lions de l'Atlas qui continue de bâtir une jeune équipe capable de faire la différence. Par ailleurs, Walid Regragui l'avait déjà convoqué pour un stage avec les Lions de l'Atlas, bien qu'il n'ait pas encore joué de match officiel. Il a également participé à cinq rencontres avec la sélection marocaine des moins de 20 ans.

Youssef Lekhdim est sous contrat avec le Real Madrid jusqu'à l'été 2028 et possède un fort potentiel footballistique.

KHENCHELA

La créativité des femmes dans la littérature algérienne à l'aube du 3^e millénaire mise en exergue

Les participants au forum national intitulé "La créativité de la femme algérienne à l'aube du 3^e millénaire", ouvert dimanche à la salle de conférences de la bibliothèque principale de Khenchela, ont mis en exergue "la créativité de la femme dans la littérature algérienne".

Lors de cette rencontre inaugurée par le wali de Khenchela, Salim Harizi, accompagné du directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani, les intervenants ont longuement débattu des expériences réussies de la littérature féminine algérienne, notamment dans le domaine de l'écriture narrative et de la poésie, en mettant en avant, dans ce contexte, Ahlam Mosteghanemi et Fadhila El Farouk.

A cet égard, le Pr Hamid Kebaili, de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi a mis en exergue les particularités du roman féminin algérien en langue française à travers plusieurs exemples de réussite grâce à des textes romanesques qui ont remporté plusieurs prix internationaux. De son côté, le Pr Siham Oucif, de l'Université Abbas-Laghrou de Khenchela a évoqué, dans une communication intitulée "La tentation du renouveau dans la poésie féminine algérienne contemporaine", le diwan poétique "Taratil (chants) de Kahina"



de Nacira Bensaci qui a chanté, dans ses poèmes, la reine amazighe Dihya en utilisant la poésie du ta'wila et le haïku japonais, à travers lesquels elle a "brisé" le modèle d'écriture classique, établissant ainsi un format artistique inédit dans la poésie algérienne. Le Pr Hanina Tebbiche, de l'Ecole normale supérieure Assia Djebbar de Constantine, a mis en exergue, quant à elle, "l'écriture féminine et la critique masculine" à travers le roman "Mémoires de la chair" d'Ahlam Mosteghanemi qu'elle a considéré comme "un modèle dans la littérature féminine algérienne" de par le succès remarquable de cet ouvrage qui a remporté le prix Naguib-Mahfouz en 1998, et qui continue à réaliser des

ventes record dans différents pays du monde.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle et scientifique a été marquée par un hommage à l'écrivaine Sabah Medaregnarou, originaire de la ville de Kaïs (Khenchela), lauréate, en 2020, du prix Ali Maachi des jeunes créateurs pour son roman "Watan maâ wakf el tanfid" (Patrie ensursis), qui a été honorée par le wali de Khenchela.

Le forum se poursuivra lundi avec la participation de 28 professeurs et chercheurs représentant 8 universités du pays, qui présenteront 22 communications en relation avec l'objet de la rencontre, suivies de débats.

CONSTANTINE

1.100 arbustes d'ornement plantés

1.100 arbustes d'ornement, au total, ont été plantés à travers différentes communes de Constantine, dans le cadre d'une opération de volontariat, a-t-on annoncé dimanche auprès des organisateurs. Pas moins de 450 arbustes sur ce nombre global, ont été plantés par la conservation des forêts à travers des établissements scolaires, des quartiers et au niveau de 2 cités universitaires, situées à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale des volontariat (5 décembre de chaque année), a indiqué à l'APS, le conservateur des forêts, Boualem Aouad.

« L'initiative qui vise l'embellissement des villes et le renforcement du couvert végétal dans les sites urbains, a porté également sur la mise en terre de 300 plants par la direction de la jeunesse et de sports (DJS) et cela à travers des établissements de ce sec-



teur à l'instar de la maison de jeunes de la cité Serkina (Constantine), le complexe sportif de proximité de la cité El Guemmas (Constantine) et celui de la cité Bekira, dans la commune de Hamma Bouziane », a indiqué de son côté, la chargée d'information et de communication, à la DJS, Sara Boukebous.

D'autre part, l'association de la pro-

tection de la nature et de l'environnement (APNE) de la wilaya a participé par la plantation de 350 arbustes, ciblant les zones d'habitation nouvellement réalisées en l'occurrence, les unités de voisinage (UV) 14 et 21 de la circonscription administrative Ali-Mendjeli et les pôles - Nehas (El-Khroub) et Retba (Didouche Mourad), a-t-on encore précisé.

OUARGLA

780 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Au moins 780 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts de développement du secteur agricole, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Il s'agit de la réalisation et l'entrée en service de l'électrification de 606 exploitations agricoles, à travers la réalisation d'un réseau de 442 km de basse et moyenne tension, et l'installation de 313 transformateurs électriques, a-t-on précisé.

De plus, une opération de raccordement de 174 autres exploitations a été réceptionnée, en attendant la mise en service prochaine de ce réseau, a-t-on ajouté. Ces opérations traduisent les efforts fournis par la Sonelgaz pour s'impliquer dans le développement du secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Ouargla, un des pôles agricoles prometteurs du pays. L'entreprise Sonelgaz s'emploie à étendre, en coordination avec les services agricoles de la wilaya, le réseau d'électrification aux différentes exploitations, en application des démarches de l'Etat visant le développement du secteur agricole, a conclu la même source.

ORAN

Un plan d'urgence pour réparer les fuites d'eau sur la conduite de Tafna

Un plan d'urgence a été adopté pour la réparation de 9 fuites sur la conduite de Tafna, qui achemine l'eau de la station de dessalement d'eau de mer de Chatt El Hilal (Aïn temouchent).

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a expliqué que les fuites sur la conduite de Tafna, qui alimente toute la partie ouest de la wilaya d'Oran et enregistre une déperdition de 7.000 mètres cubes d'eau par jour, impactent l'approvisionnement en eau, ce qui fait de leur réparation une priorité.

Projet de dédoublement de la conduite de Tafna

Un arrêt de la station de Chatt El Hilal sera programmé, les 21 et 22 décembre en cours, pour la réparation de ces fuites, a indiqué le wali dans une conférence de presse, ajoutant que cet arrêt occasionnera des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) dans la partie ouest de la wilaya. Il a également fait savoir qu'un projet de dédoublement de la conduite de Tafna sur une distance de 26 km, pour une enveloppe de 12 milliards de dinars, a été proposé. Le wali d'Oran a expliqué que la prise en charge des problèmes liés à l'approvisionnement en eau est une priorité, rappelant que la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dont le taux de réalisation a dépassé les 90%, sera en mesure de sécuriser l'AEP dans la wilaya.

COOPÉRATION ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Traduire les relations privilégiées en partenariat économique solide

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer à traduire les relations privilégiées et l'amitié solide qui les unissent en partenariat économique solide et durable, lit-on dans le communiqué commun qui a sanctionné la visite d'Etat du président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, en Algérie et la 7e session de la Haute Commission bilatérale de coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud.

Cette visite a reflété "les liens historiques profonds entre les deux pays, enracinés dans leur lutte commune pour la liberté et la justice", ainsi que "l'importance stratégique du partenariat entre l'Algérie et l'Afrique du Sud".

Le Communiqué est revenu sur "le discours historique prononcé par le président Ramaphosa lors de la session extraordinaire du Parlement réuni en ses deux Chambres", durant lequel il a mis l'accent sur "l'héritage historique commun, la solidarité inébranlable et la coopération stratégique entre l'Algérie et l'Afrique du Sud", tout en définissant une vision commune pour faire avancer la transformation socioéconomique en Afrique, ainsi que la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

Il a, en outre, affirmé "l'attachement constant des deux présidents aux principes de liberté et de solidarité, et leur détermination à poursuivre leurs efforts pour la décolonisation totale de l'Afrique entière".

Selon le communiqué, le président de la République a félicité son frère, le président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lors des élections organisées en mai 2024, saluant la confiance placée par le peuple sud-africain en sa personne.



Dans le même sillage, "le Président Ramaphosa a exprimé ses meilleurs vœux au peuple algérien à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, saluant son rôle fondamental en tant que source d'inspiration pour les mouvements de libération en Afrique et dans le monde entier". Le président de la République d'Afrique du Sud a également félicité le président de la République pour "sa réélection pour un second mandat, le 7 septembre 2024, se disant convaincu de la vision du président de la République pour booster le processus de développement en Algérie et renforcer les relations bilatérales". Le communiqué commun a abordé la teneur des discussions entre les deux présidents, qui "ont salué l'amitié solide et la coopération étroite entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, sous-tendues par leurs valeurs communes et leurs aspirations mutuelles", soulignant la nécessité de "traduire ces relations privilégiées en partenariat économique solide et durable". Le document a, en outre, évoqué "les rapports détaillés soumis par les comités sectoriels à la Haute commission bilatérale de coopération sur l'état de coopération entre les deux pays, dans lesquels ils

ont mis en lumière l'importance de prioriser les domaines clés comme l'économie et le commerce, l'énergie et les mines, l'agriculture, l'industrie mécanique, l'enseignement et la technologie, la défense et la sécurité, les technologies spatiales, les infrastructures, les communications et les technologies numériques, la santé, l'éducation, les échanges entre les peuples, ainsi que la coopération dans les domaines des affaires sociales, de la culture et du patrimoine".

Dans ce contexte, "les présidents des deux pays ont mis en avant le progrès important réalisé dans les domaines de la coopération bilatérale depuis la tenue de la 6e session de la Haute commission bilatérale de coopération algéro-sud africaine, en 2015, et sont convenus de la nécessité d'élaborer un plan d'action avec des délais précis, en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de coopération, en prévision de la prochaine session de la Haute commission", ajoute le communiqué. Les deux présidents ont également insisté sur "la coopération économique en tant que pilier fondamental des relations bilatérales, notamment en matière de promotion de l'investissement et de renforcement des échanges commerciaux, à tra-

vers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)".

A cet égard, les deux présidents ont "salué la création d'un conseil d'affaires conjoint et encouragé le secteur privé des deux pays à tirer profit des opportunités offertes".

Dans cette optique, et conscients de l'importance stratégique des relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, les présidents des deux pays "ont décidé de hisser le niveau de leurs relations au niveau d'un partenariat stratégique, à travers la signature d'une Déclaration de partenariat stratégique". A cette occasion, les deux présidents ont coprésidé la cérémonie de signature de mémorandums d'entente et d'un protocole de coopération dans les domaines de la coopération juridique et judiciaire, de la coopération économique, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, des sciences et des techniques spatiales, et de la recherche agronomique.

Les deux présidents ont également salué "le progrès réalisé en vue du parachèvement de l'étude finale de sept mémorandums d'entente et de programmes exécutifs couvrant plusieurs secteurs, à l'instar du tourisme, des affaires sociales, des archives, des ressources en eau, des finances, de la poste et des télécommunications, qui seront signés après la finalisation par la partie sud-africaine des formalités internes y afférentes", ajoute le communiqué.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a saisi l'occasion pour féliciter l'Afrique du Sud qui assure la présidence du G20, se disant convaincu que le président Ramaphosa "plaidera, durant sa présidence de cet important forum économique international, pour les intérêts africains".

"Le président Ramaphosa a adressé une invitation au président de la République pour effectuer une visite d'Etat en Afrique du Sud et co-présider les travaux de la 8e session de la Haute-Commission bilatérale de coopération, prévue en 2025 à Pretoria", souligne le communiqué.

Le président Ramaphosa a également exprimé sa satisfaction "des entretiens fructueux qu'il a eus lors de sa visite, réaffirmant son engagement à consolider et à pérenniser le partenariat stratégique entre les deux pays frères", lit-on dans le communiqué commun. **R.E.**

INDUSTRIE ET PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Ghrieb insiste sur l'importance de garantir l'exactitude des données statistiques

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de garantir l'exactitude des données statistiques fournies par les groupes relevant du secteur, en tant qu'outil clé pour une prise de décision scientifique, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion tenue au siège du ministère avec les responsables de la Société d'études économiques, d'analyse financière et d'évaluation prospective (Ecofie) en présence du

ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions d'évaluation avec les différents acteurs du secteur industriel et pharmaceutique, a précisé la même source.

Soulignant l'importance des statistiques dans la prise de décision, M. Ghrieb a appelé à la mise en place d'une plateforme dédiée à la collecte de données économiques et d'un système de transmission d'informations fiables et vérifiables au

niveau du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en adoptant des solutions intelligentes avec la contribution des start-up, lit-on dans le communiqué.

Le ministre a insisté sur l'importance de la cartographie géographique du tissu industriel national et sur sa mise à jour régulière par les directions de l'industrie des wilayas afin de donner une vision globale du tissu industriel et d'orienter la politique industrielle future, ajoute la même source. Créée en 1998, cette instance est chargée

de l'élaboration des rapports financiers et statistiques sur le secteur public commercial. Elle constitue une base de données économiques et financières couvrant 11 groupes relevant du secteur industriel, en sus de 25 groupes et entreprises publics à caractère économique affiliés à d'autres secteurs économiques.

Elle représente un outil décisionnel permettant un suivi permanent des activités et des performances du secteur public commercial, a conclu la même source.

R. E.

L'avenir de la Syrie doit être déterminé par les Syriens

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré que "l'avenir de la Syrie est une question que les Syriens doivent déterminer eux-mêmes", appelant la communauté internationale à aider le peuple syrien à réussir une transition politique inclusive et globale.



Guterres a, à cet effet, réitéré son appel "au calme et à éviter la violence en cette période sensible, tout en protégeant les droits de tous les Syriens, sans distinction". Il a, par ailleurs, rappelé que "l'inviolabilité des locaux et du personnel diplomatiques et consulaires doit être

respectée dans tous les cas, conformément au droit international", appelant la communauté internationale à soutenir les Syriens en vue de réussir une transition politique inclusive et globale à même de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien, dans toute sa diversité.

Avant de conclure: "Nous restons déterminés à aider les Syriens à construire un pays où la réconciliation, la justice, la liberté et la prospérité seront des réalités partagées par tous. C'est la voie vers une paix durable en Syrie".

R. I. / Agences

Le Parlement européen accueille un colloque international sur la question sahraouie

Le Parlement européen accueille, ce lundi, un symposium international sur la question sahraouie axé autour de plusieurs sujets. Il s'agit du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les moyens de mettre en œuvre le droit international au Sahara occidental. « Ce symposium de 2 jours, intitulé «Symposium international des juristes pour le Sahara occidental», est organisé par l'Association des juristes pour le Sahara occidental en coopération avec des représentants du Parlement européen, du bureau du Front populaire pour le Sahara occidental en Europe et dans l'Union européenne », rapporte l'agence de presse sahraouie.

Une large participation attendue

Une large participation faite de représentants, juristes, politiques et militants des territoires occupés est attendue, indique la même source. Le symposium abordera plusieurs sujets, dont le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les moyens d'appliquer le droit international au Sahara occidental, outre la réalité des droits de l'homme

dans les territoires occupés ainsi que le dossier des ressources naturelles, considéré comme le sujet central à la lumière de des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne rendus le 4 octobre.

Lueur d'espoir à la lumière des arrêts de la CJUE

L'ambassadeur sahraoui au niveau de l'Union européenne, Mansour Omar, explique que « le colloque vise à aborder de nombreuses questions, notamment la mobilisation des soutiens à la lutte du peuple sahraoui et la coordination du travail juridique et politique entre militants et experts ». Par ailleurs, Mansour Omar a réaffirmé que « le Front Polisario a su briser le pouvoir du Maroc et de ses alliés grâce à sa victoire juridique », soulignant que le droit du peuple sahraoui est inaliénable et que le Front Polisario ne laissera passer aucune opportunité, notamment les dernières décisions de la dernière Cour de justice européenne à faire respecter ces droits et à protéger les intérêts du peuple sahraoui.

R. I. / Agences

EL-QODS OCCUPÉE

La mosquée Al-Aqsa de nouveau envahie par des colons sionistes extrémistes

Des dizaines de colons sionistes extrémistes, protégés par la police de l'occupation, ont de nouveau envahi lundi les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa. Wafa a indiqué que des colons sionistes ont effectué des actes de provocation dans les cours d'Al-Aqsa et

exécuté des rituels talmudiques. Les forces d'occupation ont intensifié leurs mesures arbitraires, entravant l'entrée des Palestiniens dans la vieille ville ou dans la mosquée Al-Aqsa, notamment depuis le début de l'agression sioniste massive contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre 2023.

Troisième lieu le plus saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes, visant à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle et culturelle de la ville sainte.

R. I. / Agences

CRISE SYRIENNE L'Algérie appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix pour préserver la sécurité et la stabilité du pays

L'Algérie a appelé, dimanche, devant les récents développements de la situation et les changements accélérés en cours en Syrie, toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix pour préserver la sécurité et la stabilité du pays et l'unité et l'intégrité de son territoire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

« L'Algérie suit avec une grande attention les récents développements de la situation et les changements accélérés en cours en République arabe syrienne et appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix et à œuvrer pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays et de l'unité et de l'intégrité de son territoire », lit-on dans le communiqué.

« L'Algérie réaffirme son soutien au peuple syrien frère, avec lequel le peuple algérien partage des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide », ajoute la même source.

« L'Algérie appelle également au dialogue entre les enfants du peuple syrien, dans toutes ses composantes, les invitant à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la Syrie, pays frère, à préserver les biens et les ressources du pays et à se tourner vers l'avenir pour bâtir un pays rassembleur doté d'institutions issues de la volonté du peuple syrien, loin de toute ingérence étrangère », conclut le communiqué.

GAZA Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 44.708 martyrs et 106.050 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi dimanche à 44.708 martyrs et 106.050 blessés, selon les autorités palestiniennes de la santé. Un précédent bilan faisait état de 44.664 martyrs et 105.976 blessés. Selon la même source, "au moins 44 Palestiniens sont tombés en martyrs ces dernières 24 heures".

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

FRACTURE OSSEUSE

Quand le diabète sucre l'os

Alors que le diabète a un certain nombre de complications bien connues, cette étude met en évidence l'impact de la maladie sur la santé des os avec, en particulier, ce risque de fractures.

Les patients atteints de diabète et les médecins qui les suivent devraient être plus conscients du risque associé de fractures osseuses. Les médecins devraient envisager un traitement pour réduire ce risque, soulignent ces chercheurs qui publient leurs conclusions dans la revue Bone. Un message de sensibilisation sur la comorbidité largement ignorée des diabètes de type 1 et 2, pour prévenir ces fractures, non seulement par une surveillance de la densité osseuse mais aussi par des mesures toutes simples de prévention des chutes. Ce n'est pas la première étude à associer diabète et risque accru de fracture osseuse. On sait que l'hyperglycémie chronique exerce des effets néfastes sur le métabolisme osseux. La formation osseuse est altérée en raison des effets toxiques directs du glucose. Une étude récente a même suggéré l'effet possible des antécédents familiaux de diabète sur la densité minérale osseuse (DMO).

Nous devons sensibiliser patients et médecins pour prévenir ces fractures

Cette nouvelle méta-analyse publiée lors de la Semaine de sensibilisation



au diabète, du 8-14 juin 202, rappelle ainsi, que les personnes atteintes de diabète de type 1 et de type 2 sont plus à risque de fractures osseuses : l'analyse de 49 études sélectionnées -dont 42 centrées sur les fractures de la hanche-, constate :

Avec un diabète de type 1 une multiplication par 5 du risque de fracture de la hanche, une augmentation de 92% du risque de fractures non vertébrales, **Avec un diabète de type 2** un risque de fracture de la hanche accru de 33%, une augmentation de 19% du risque de fractures non vertébrales,

globalement, quel que soit le type de diabète, le risque de fracture est plus élevé chez les jeunes, chez les personnes atteintes de diabète de type 2, une antériorité plus élevée du diabète et une utilisation de l'insuline sont également associées à un risque accru.

Alors que le diabète a un certain nombre de complications bien connues, cette étude met en évidence l'impact de la maladie sur la santé des os avec, en particulier ce risque de fractures : « Le diabète peut entraîner un certain nombre de complications bien connues, notamment des problèmes rénaux, une perte de la vue, des pro-

blèmes aux pieds et des neuropathies. Cependant, de nombreux patients et leurs médecins ignorent ce risque de fractures osseuses. Nous devons sensibiliser patients et médecins pour prévenir ces fractures. »

Jusqu'à 20% des personnes âgées victimes de fracture meurent dans l'année qui suit. Beaucoup d'autres ne retrouvent pas complètement leur mobilité et évoluent vers une perte d'autonomie.

« Nous espérons qu'en sensibilisant au risque accru de fracture avec le diabète, les médecins évalueront régulièrement la densité osseuse et la force chez leurs patients. »

DIABÈTE

Son ennemi juré, le glucagon, pourrait être un précieux allié

Qui dit diabète, dit insuline. Le diabète affecte 425 millions de personnes dans le monde et l'insuline est l'hormone qui aide à contrôler la maladie. Mais il existe un 3e acteur dans la maladie, dont on parle moins, le glucagon. Cette étude de l'Université de Montréal (UdM) présentée dans les Actes de l'Académie des Sciences américaine (PNAS), révèle un mécanisme d'adaptation impliqué dans le contrôle de l'action de l'insuline, dans lequel le glucagon joue un rôle clé et pourrait même être un atout protecteur.

Le glucagon a longtemps été considéré comme une hormone dont la seule mission était de contrecarrer l'effet de l'insuline. Cependant, l'équipe de recherche de Montréal conteste ce concept et montre que le glucagon exerce une fonction supplémentaire : il prépare le foie, de sorte qu'il soit plus sensible au signal de l'insuline et s'arrête de produire du sucre, lorsque le corps n'en a plus besoin.

Le diabète survient lorsque le corps n'est plus en mesure de stocker le glucose, ce qui peut entraîner une glycémie trop élevée. Lorsque le taux de sucre dans le sang devient trop élevé, l'insuline envoie au corps le signal de stocker l'excès dans nos tissus comme source d'énergie et demande au foie de cesser de produire du sucre. Le glucagon, en revanche, ordonne au foie d'épuiser ces réserves lorsque cela est nécessaire et de produire plus de sucre. Il peut par exemple, pendant une période de jeûne ou lorsque le corps dépense plus d'énergie que d'habitude, induire le foie à puiser dans ces réserves. En raison de leurs effets opposés, l'insuline et le glucagon ont longtemps été considérés comme des hormones qui se combattent par signaux au foie « interposés ». De nombreux scientifiques ont même suspecté que le glucagon, lorsqu'il est trop actif ou sécrété en trop grandes quantités, soit un facteur de risque de diabète. Certains ont alors tenté développer des traitements pour inhiber

l'effet du glucagon, mais cette approche s'est révélée peu concluante : l'équipe montre qu'en effet, le glucagon peut constituer un atout protecteur.

Le glucagon exerce 2 fonctions

Le glucagon induit le foie à puiser dans ses réserves : en cas de jeûne prolongé, durant la nuit, le taux de glucagon est plus élevé. Cela permet au corps d'utiliser ses réserves d'énergie et d'empêcher la glycémie de tomber trop bas et de provoquer une hypoglycémie.

Le glucagon sensibilise le foie à l'insuline : le glucagon exerce en effet une fonction supplémentaire, jusque-là non documentée : il prépare le foie à être sensible au signal de l'insuline, au petit déjeuner par exemple, où il l'induit le foie à arrêter de produire son propre sucre, car le corps en aura suffisamment par l'apport alimentaire. Des taux élevés de glucagon et de PGC1A pourraient être bénéfiques : sur la base d'observations dans des

cellules de foie de souris, les chercheurs constatent que le glucagon a besoin d'une protéine appelée PGC1A pour contrôler cette réponse à l'insuline. Et l'activation de PGC1A ne conduit pas à une hyperglycémie (1ère fonction connue du glucagon), mais induit une meilleure réponse à l'insuline (2de fonction découverte du glucagon). Ainsi, des taux élevés de glucagon et de PGC1A pourraient être bénéfiques. Car sans ces deux molécules, le foie réagit moins vite à l'insuline après avoir mangé. Il faut alors plus de temps avant que les taux de sucre dans le sang ne reviennent à la normale.

D'autres recherches vont donc examiner de plus près l'action combinée du glucagon et de PGC1A, jusque-là largement ignorés en raison d'effets indésirables présumés sur le foie. Ces recherches pourront conduire à l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques pour le diabète et d'autres maladies métaboliques, espèrent les chercheurs.

ÉLODIE POUX SE MARIE



21h10



La comédienne **Élodie Poux** a décidé de sauter le pas et se marier avec un Belge. À l'occasion de cet évènement elle invite son public à la cérémonie qui se déroulera au Festival du Rire de Liège. Mais avant d'entendre la Marche de Mendelsson, les deux amoureux devront passer par les mêmes obstacles que les autres couples : disputes, soucis administratifs. Du côté de madame, les témoins seront Nicole Ferroni, Éric Antoine, Alex Vizorek, Booder, Jeanfi Janssens, Sandrine Alexi, Pierre Aucaigne, Arnaud Demanche, Charlotte Boisselier ou encore Les Frères Taloche.

COMME UN FILS



21h10



Jacques Romand, professeur de collège, vit seul depuis la mort de sa femme dans un accident de voiture. L'enseignant vient d'arrêter d'enseigner après avoir été impliqué dans une altercation entre deux élèves. Un soir, dans une épicerie, il ceinture un adolescent qui tentait de commettre un braquage. Celui-ci, rapidement relâché, cambriole, quelques jours plus tard, la maison de Jacques, où il s'endort. Voyant que l'adolescent, qui s'appelle Viktor, porte plusieurs marques de coups, Jacques décide de s'occuper de lui. Mais Viktor, qui craint son oncle violent, commence par refuser.

LAPIN



21h05



Dans la pénombre de son salon, Pierre Arditi écoute un air d'opéra. Soudain, la sonnette de sa porte d'entrée se fait entendre. Le comédien sort de sa songerie et va ouvrir. La comédienne Muriel Robin fait alors son apparition. Elle vient dîner avec son ami Pierre Arditi, comme chaque lundi, soir de relâche. Mais Pierre semble avoir oublié leur rendez-vous habituel. Pour ne pas perdre la face, il décide de commander des sushis. Mais, en tournant la tête vers la gauche, Muriel découvre avec stupeur qu'ils sont face au public d'une salle de théâtre...

**ALEXANDRA EHLE
MESSAGE POUR L'ÉTERNITÉ**



2h05



Dans les réserves du musée archéologique de Bordeaux, une momie non répertoriée révèle son identité : François Von Kert, brillant archéologue et président de l'Université de Lettres, disparu depuis soixante-dix jours. Alex mène l'autopsie aux côtés de Paolo, spécialiste de la momification. Leurs analyses dévoilent une technique experte, respectant scrupuleusement les rituels de la mythologie égyptienne. Cette méthode complexe de dissimulation du corps, susceptible de laisser des traces biologiques, soulève de nombreuses questions sur les motivations de l'auteur.

**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

**L'EUROPE DANS LA MAIN
DE POUTINE ?**



20h55



Depuis son accession au pouvoir, Vladimir Poutine ambitionne de restaurer la grandeur de la Russie. Pour déstabiliser ses ennemis identifiés - les démocraties occidentales dites "décadentes", en particulier les pays voisins de l'Union européenne -, tous les moyens sont bons : désinformation, propagande, ingérences... Experts, conseillers politiques et journalistes analysent les aspects de cette guerre hybride. Le premier volet de ce documentaire en deux épisodes analyse les actions de la Russie en Catalogne et en Allemagne, ayant mené à l'invasion de l'Ukraine.

**EMPRISE NUMÉRIQUE, 5
FEMMES CONTRE LES BIG 5**



21h05



Aux États-Unis et en Europe, cinq femmes décident d'attaquer les géants de la tech pour faire reconnaître le danger qu'ils font peser sur les plus jeunes. Alexis et sa mère attaquent Meta et souhaitent démontrer la responsabilité de l'entreprise sur son addiction aux réseaux sociaux. Elisabet, Laure et Socheata cherchent également à démontrer l'emprise numérique de ces « Big 5 ». Meta, TikTok, Snapchat, X, Discord ; ce sont eux qui sont accusés de provoquer une dépendance collective, un mal-être chez les enfants et une vulnérabilité face à des individus malveillants.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION



21h10



Les McCallister décident de s'offrir un petit voyage à Paris pour les fêtes de fin d'année. Le grand départ se fait de manière un peu précipitée et les parents oublient leur plus jeune fils, Kevin âgé de neuf ans, à la maison. Pour ce dernier, c'est un réel bonheur d'être seul, mais sa tranquillité ne va pas durer longtemps. Une comédie familiale pleine de trouvailles qui mêle habilement suspense, tendresse et humour.

**SNAPPED : VACANCES
MORTELLES**



21h05



Le 4 juillet 2001, à Moorpark, en Californie, la voiture de Megan Barroso, une étudiante de 20 ans, est retrouvée abandonnée et avec des impacts de balles. Le sac et le téléphone de la jeune femme, qui était allée voir un feu d'artifice, sont retrouvés dans le véhicule. Les enquêteurs parcourent les alentours pour essayer de retrouver Meghan, sans réussite. Une semaine plus tard, les enquêteurs apprennent que le véhicule que conduisait Megan était équipé d'un enregistreur de données.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:08
Dohr	12:41
Asr	15:16
Maghreb	17:34
Icha	19:03

LA DISPARITION TEMPORAIRE DES ANNEAUX DE SATURNE EN 2025 : UN PHÉNOMÈNE RARE

En 2025, un événement astronomique rare va se produire : les anneaux de Saturne disparaîtront visuellement à deux reprises pour les observateurs sur Terre. Ce phénomène, qui se produit tous les 15 ans, sera observé une première fois au printemps (mars) et une seconde fois en automne (novembre). Lors de ces moments précis, la Terre, Saturne et ses anneaux s'aligneront de telle manière que les observateurs auront l'impression que les anneaux ont complètement disparu, bien qu'en réalité, ils restent présents. Ce phénomène optique est dû à la position des planètes qui fait que les anneaux apparaissent vus de la Terre comme étant très fins, presque invisibles, même avec les plus grands télescopes.

L'événement du printemps 2025 ne sera pas visible en raison de l'interférence de la lumière du Soleil, tandis que l'éclipse d'automne offrira des conditions d'observation favorables. Cela représente une occasion rare pour les astronomes d'étudier ce phénomène unique, qui met en lumière les particularités des anneaux de Saturne.

Les anneaux de Saturne sont formés de milliards de particules de glace et de poussière, résultant de la forte gravité de la planète et de l'interaction avec ses nombreux satellites. Plusieurs théories expliquent leur origine, allant de collisions avec des



astéroïdes à la dégradation d'un ancien satellite glacé qui a été déchiré et absorbé par la gravité de Saturne. Ces anneaux sont visibles grâce aux particules qui réfléchissent la lumière, mais leur forme et leur taille varient énormément, avec certaines particules

de la taille d'un grain de sucre et d'autres aussi grandes qu'une maison. Découverts pour la première fois par Galilée en 1610, les anneaux de Saturne continuent de fasciner les astronomes et les passionnés d'astronomie. Ils offrent non seulement un

spectacle visuel étonnant, mais aussi une importante opportunité d'étude sur la formation des systèmes planétaires et la dynamique des anneaux autour des géantes gazeuses.

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE UNE BASE DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LE SECTEUR D'AMGALA

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé une base de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala, a indiqué la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie dans un communiqué militaire.

L'Armée sahraouie poursuit ses attaques contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaines dans plusieurs bases ennemies, selon le communiqué rapporté dimanche par l'agence de presse sahraouie (SPS).

Des détachements avancés de l'APLS ont ciblé par d'intenses bombardements une base ennemie des forces d'occupation marocaines dans la



région d'Ameqli Dechra, dans le secteur d'Amgala, infligeant de lourdes pertes à l'armée d'occupation marocaine, ajoute la même source. «Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles», a conclu le communiqué.

FIN DES PERTURBATIONS
DUES À LA NEIGE :

Circulation rétablie entre Bouira et Tizi Ouzou

Les services de la Gendarmerie nationale ont annoncé que la circulation est revenue à la normale sur la route nationale N°15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou.

Selon les mêmes services, la circulation a repris son cours normal sur cette route, en particulier au niveau du col de Tiroda, situé dans la commune d'Ifrane.

Les membres de la brigade régionale de la gendarmerie nationale d'Ifrane sont intervenus pour dégager la neige de la route concernée.

Les services ont également recommandé aux usagers de la route de suivre les conseils et recommandations des unités de protection civile sur les routes où la neige s'est accumulée.

CAF :

Domination algérienne dans l'équipe type de la journée en Ligue des champions

Les joueurs algériens ont dominé l'équipe type de la 2e journée de la phase de groupes de la Ligue des champions africaine, qui s'est terminée dimanche dernier.

L'équipe de la journée, élaborée par le site spécialisé dans les statistiques «Sofascore», a vu la présence de trois joueurs algériens : il s'agit du défenseur du Mouloudia Club d'Alger (MCA), Ayoub Abd Elaoui, de l'attaquant du CR Belouizdad (CRB), Mohamed Amine Mahious, et de Youssef Belaili, professionnel à l'Espérance de Tunis.

Ayoub Abd Elaoui, avec une note de 7.7, a inscrit un but lors de la victoire de son équipe face aux Young Africans tanzaniens. Quant à Mahious, qui a obtenu la deuxième meilleure note avec 8.1, il a marqué le seul but du match entre le CR Belouizdad et le Stade Abidjan.

Enfin, Belaili a obtenu la meilleure note de l'équipe de la semaine en Afrique, avec une évaluation de 8.3, après sa performance exceptionnelle avec l'Espérance, lors du match nul 0-0 contre Sagrada Esperança en Angola.